

- URFP - 4 rue Colonel Fonferrier - 29200 Brest
- urfp@parentel.org / www.parentel.org
- Secrétariat (renseignements, inscriptions, devis, facturation...) :
02 98 43 62 51 du lundi au vendredi - contact@parentel.org
- Pour recevoir nos infos, inscrivez-vous à la cyberlettre :
www.parentel.org/article214.html

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions individuelles sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles. L'inscription n'est définitive qu'à la signature d'un devis ou d'une convention ou d'un contrat.
- Le lieu exact de la formation ainsi que les heures de début et de fin de formation seront transmis une quinzaine de jours avant la formation par convocation.
- Une attestation de présence est fournie à la fin de la formation.
- Le règlement intérieur est transmis au moment de l'inscription.

ANNULATION / DÉSISTEMENT

- L'URFP de l'association Parentel se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Le cas échéant, les sommes versées par le demandeur seront intégralement remboursées.
- En cas de désistement du fait du participant, les frais d'inscription resteront dûs.

REPAS ET HÉBERGEMENT

- Repas et hébergement ne sont pas à la charge de l'URFP mais toutes les indications seront fournies pour faciliter les déplacements et la vie quotidienne des participants.

SECRET PROFESSIONNEL

- Toutes les situations cliniques impliquant des personnes sont couvertes par le secret professionnel ou tout au moins le devoir de confidentialité, partagé durant le temps de la formation. L'intervenant, salarié de Parentel, est lui-même soumis au secret professionnel. Il n'est de ce fait soumis à aucune obligation de rendre compte au commanditaire de la teneur des propos échangés entre et avec les bénéficiaires.

RESPONSABILITÉ

- Les formations sont conçues et animées sous la responsabilité administrative du directeur des services. Le collège des psychologues de l'URFP est garant de la responsabilité scientifique des formations. La responsabilité pédagogique incombe à l'intervenant chargé de l'animation de la formation.

RÉFÉRENCEMENT

- L'URFP est un organisme de formation continue enregistré sous le numéro 53 29 08665 29 auprès du préfet de la région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État – SIRET 35253986000028
- L'URFP de PARENTEL est référencé chez www.data-dock.fr et figure dans le "Catalogue de référence" d'UNIFAF, consultable sur www.unifaf.fr
Certification Qualiopi en cours.

